

# Puy de Dôme - Le reTOUR

## Hors-série de *La Montagne* (2022)

**1969 – Pierre Matignon** (Français), la lanterne rouge due à un contrôle antidopage positif, brille au sommet du géant d'Auvergne en passant la ligne en vainqueur

*La Montagne* raconte pages 106 et 108 : « Le Nantais de 26 ans n'a appris sa première sélection sur le Tour au sein de l'équipe Frimatic-De Gribaldy que cinq jours avant le départ alors qu'un grave accident de la route en mars aurait pu briser sa carrière. Les quinze minutes de pénalité dues à un contrôle antidopage positif le propulsent à la dernière place avant les Pyrénées. Une lanterne rouge si bien exposée à l'époque qu'il est de bon ton de tout faire pour la conserver. La veille, il s'est d'ailleurs laissé décrocher dans le final sur Brive pour s'assurer 9'22" de retard sur le pénultième, André Wilhelm. Avec cette seule victoire dans une carrière éphémère, Pierre Matignon, décédé à 44 ans en 1987, a marqué l'histoire du Tour en faisant partie du cercle très fermé des trois lanternes rouges à avoir remporté une étape. Une lanterne rouge qu'il abandonne définitivement ce jour-là à André Wilhelm. »



**Pierre Matignon, cycliste professionnel de 1969 à 1972 (4 saisons)**

Le médecin du Tour 1969, Lucien Maigre – un spécialiste de la médecine sportive, basé à Grenoble – va médicaliser Matignon pendant l'étape du Puy de Dôme. Il en témoigne dans la revue médicale *Tonus* : « L'an dernier [Ndlr : 1969], depuis plusieurs étapes, j'étais aux petits soins pour Pierre Matignon, ancien champion de France des hors-catégories. Matignon ne marchait pas. Dans l'étape Libourne-Brive, à 30 km de l'arrivée, il est décroché et veut abandonner. Je lui remonte le moral, il termine l'étape. Mais le lendemain c'était la 20<sup>e</sup> étape Brive-Le Puy-de-Dôme. Peu après le départ, il me fait appeler : « J'ai les grosses jambes » me dit-il. Des grosses jambes, en argot cyclisme, c'est une impression de plomb dans les membres inférieurs, un état de fatigue intense. Je sors un médicament de ma trousse et je lui dis : « Tu vois, c'est spécial pour les grosses jambes. Tu vas le prendre et ça va aller ». C'était un remède contre les œdèmes. Matignon avale les comprimés. Quelques kilomètres plus loin, j'apprends qu'il vient de se détacher du peloton. Il a bientôt une minute d'avance, deux minutes, cinq minutes, dix minutes. Il a gagné l'étape. »

[Dr Lucien Maigre.- Dopage... et cas de conscience (propos recueillis par le Dr Lucien Cassagne). – *Tonus*, 1970, n° 404, 19 janvier]

**COMMENTAIRES JPDM** - Rappelons que Pierre Matignon avait été contrôlé positif à l'arrivée de la 8<sup>e</sup> B étape Divonne-les-Bains-Thonon-les-Bains le 06 juillet. Le produit en cause, une amphétamine (Corydrane®). Il avait écopé d'une suspension d'un mois avec sursis avec une pénalité de quinze minutes au général. Pendant le Tour 1972, il avait été testé positif à un stimulant (éphédrine) mais n'avait pas été sanctionné (?). Finalement, Matignon remporte la 20<sup>e</sup> étape le 18 juillet, soit douze jours après son manquement à la réglementation antidopage.

Finalement, la prescription du médecin du Tour à Matignon fait partie du quotidien d'un praticien en course : "filer des pastilles". Pendant cette 20<sup>e</sup> étape, le Dr Maigre donne un médoc qui ne peut avoir aucun effet pour traiter les grosses cuisses ; en revanche, le coureur, lui, sait ce qui est efficace ! Il le raconte quelques jours après son contrôle positif au journaliste Gilles Delamarre dans l'hebdo omnisports *Miroir Sprint* : les circonstances de son contrôle urinaire anormal, le nom du produit en course et sa défense. Mais avant, Delamarre fait un bref résumé sur la révélation de plusieurs cas positifs dont celui du natif du Maine-et-Loire sur ce Tour 1969.

« Donc, 5 contrôles se sont révélés positifs. Rudi Altig, Bernard Guyot, Pierre Matignon, Joseph Timmermann et Henk Nijdam. Ces deux derniers avaient quitté la course sur abandon bien avant que les résultats soient connus. Mais les trois autres étaient toujours là et on pouvait se demander quel accueil leur ferait le public lors de l'étape contre la montre de Revel. On fut fixé très vite, car le quatrième coureur à partir était justement le Français Pierre Matignon, « pris » pour la première fois et qui, comme les deux autres bénéficiait du sursis. N'étant sanctionné que d'une pénalisation de 15 minutes, ce qui est bien peu de chose pour un garçon arrivé avant-dernier à Revel à l'issue d'une étape calme et qui se promène à plus de 2 heures d'Eddy Merckx [Ndlr : en 1968, un an plus tôt, un contrôle positif entraînait l'exclusion immédiate]. Le speaker officiel annonce le départ de Matignon, énumère les victoires de ce néo-pro mais ne rappelle pas la sanction toute fraîche. [Ndlr : à l'époque, tout le milieu est complice : officiels, organisateurs, dirigeants, coureurs, etc. et cela va perdurer pendant des décennies]. Et le coureur est très applaudi, ce qui ne l'empêchera pas de terminer 91<sup>e</sup>

Je l'ai rencontré à l'arrivée, cheveux blonds, yeux bleus. Il m'a parlé tranquillement, sans méfiance de la « question ».

Ensuite, le journaliste donne la parole à Pierre Matignon.

Je l'ai rencontré à l'arrivée, cheveux blonds, yeux bleus. Il m'a parlé tranquillement, sans méfiance de la "question" :

- **Comment avez-vous pris cette décision ?**

- Je pense qu'elle est injuste. Nous avons été tirés au sort. Il vaudrait mieux ne contrôler personne certaines fois et puis tout le monde. Là, on verrait...

- **Mais vous, vous vous êtes dopé ?**

- J'ai pris un stimulant, plus exactement. Je ne marchais pas du tout, j'en avais marre de souffrir.

- **Vous avez mieux marché ?**

- Oui, mieux mais on ne transforme pas un âne en cheval de course.

- **Quel produit avez-vous utilisé ?**

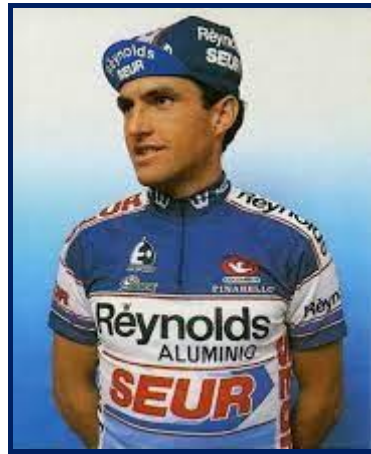
- Du Corydrane® [Ndlr : une amphétamine associée à de l'aspirine]. C'est en vente libre dans les pharmacies. J'avais souffert dans les étapes dures, alors j'ai pris deux comprimés pour l'étape Divonne-Thonon qui, a priori, était plus facile. Si le contrôle n'avait pas existé, j'en aurais peut-être pris quatre.

- **Et vous avez été tiré au sort pour être contrôlé.**

- Oui, et j'ai avoué tout de suite. Cela ne sert à rien de poser une réclamation. C'est un coup malheureux. »

[Gilles Delamarre. – Ni le premier, ni le dernier. – *Miroir Sprint*, 1969, n° 1203 A, 16 juillet, p 19]

## **1983 – Angel Arroyo (Espagnol) le banni de la Vuelta 1982 pour un contrôle positif au méthylphénidate, remporte la 15<sup>e</sup> étape Clermont-Ferrand-Le Puy de Dôme**



**Angel Arroyo, cycliste professionnel de 1979 à 1989 (11 saisons)**

*Le hors-série de La Montagne rappelle page 146 l'exploit du leader de l'équipe Reynolds qui termina second à Paris derrière Laurent Fignon : « Dans une ambiance incandescente, sous un soleil de plomb (35 °C), une foule record estimée à 500.000 personnes (85 % de la population du département du Puy-de-Dôme) dont 300.000 (à 40 F par personne, environ 13 €) rien que sur les pentes du volcan assiste à une bagarre à distance à trois. Angel Arroyo et son jeune équipier au sein de l'équipe Reynolds Pedro Delgado voient un vieil habitué des lieux, Lucien van Impe (36 ans), les devancer de 7 et 2 secondes à mi-parcours. Le Belge, lauréat ici-même en 1975, craque dans le Puy de Dôme à proprement parler, concédant même pour une seconde la troisième place à l'étonnant amateur colombien qui découvre le Tour Patrocino Jimenez (à 29)". En enroulant un 41 x 22 sur les deux derniers kilomètres, Arroyo devance finalement Delgado de 13" au sommet, signant un succès qui a valeur de réhabilitation sportive pour le vainqueur déchu de la Vuelta 1982 suite à un contrôle antidopage positif à la méthylphénidate [Ndlr : méthylphénidate est du genre masculin]. «Je suis très content. Le Puy de Dôme, c'est une étape de légende. Je me souviendrai longtemps de cet exploit. C'est de très bon augure avant les Alpes. Le Tour de France est loin d'être fini.»*

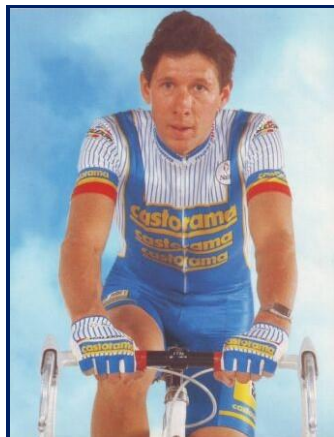
Rappelons que le même Arroyo est un récidiviste ; il avait déjà été épinglé en 1979 après sa 3<sup>e</sup> place au Tour des Asturies le 20 juin. La nature de la substance n'avait pas été révélée. Au Tour d'Espagne en 1982, Arroyo avait fauté le 07 mai lors de la 17<sup>e</sup> étape au profil très accidenté menant les coureurs de San Fernando de Henares à Allo de Navacerrada. Le produit en cause, le méthylphénidate de la famille des pipéridines commercialisé en Espagne sous le nom de Ritalin®. Arroyo sera déclassé de sa première place au général avec en supplément un mois de suspension avec sursis et 1000 francs-suisse d'amende, c'est-à-dire rien du tout par rapport aux sanctions actuelles.

### **Le méthylphénidate (Ritaline®) et les pipéridines c'est quoi ? PIPÉRIDINES (LIDÉPRAN®, MÉRATRAN®, RITALINE®)**

Le groupe des pipéridines, produits psychostimulants apparentés aux amphétamines, a eu chez les cyclistes son heure de gloire de 1966 à 1974. Ayant constaté de façon empirique

que le contrôle était incapable de démasquer le trio : Lidépran<sup>®</sup>, Mérastran<sup>®</sup>, Ritaline<sup>®</sup>, les stars comme les anonymes - autrement dit une grande partie du peloton - carburait aux pipéridines. Cette "habitude" a été stoppée nette en 1974, lorsqu'un laboratoire belge a réussi à maîtriser la détection des pipéridines sauf que quelques irréductibles tels qu'Arroyo ont continué à carburger au méthylphénidate en espérant, sans succès pour ce dernier, échapper au contrôle. Aujourd'hui, la fabrication de ces différents médicaments a été arrêtée, sauf pour la Ritaline<sup>®</sup> qui 'est administrée qu'en milieu hospitalier.

**1983 – Pascal Simon (Français) – Près de 40 ans après son parcours en jaune pendant six étapes (11<sup>e</sup>-17<sup>e</sup> étapes), malgré une fracture de l'omoplate gauche, avec l'ascension du Puy de Dôme contre la montre au menu, revient sur son déclassement pour dopage du Dauphiné Libéré un mois plus tôt (30 mai-06 juin) qu'il avait remporté devant Greg LeMond.  
Le hors-série de *La Montagne* l'interroge page 151.**



Pascal Simon, cycliste professionnel de 1979 à 1991 (13 saisons)

« J'abordais ce Tour de France confiant. J'avais fait un festival sur le Dauphiné, j'avais fait un numéro dans le Ventoux même si j'ai été déclassé par la suite. Dopé sans être dopé à cause d'un méchant petit comprimé rouge de Micorène<sup>®</sup> [Ndlr : vainqueur initial de l'épreuve, son contrôle positif lui a valu une pénalité de temps qui l'a relégué à la 4<sup>e</sup> place). Rien à voir avec du vrai dopage. »

C'est l'exemple parfait de la fausse piste orchestrée par le coureur et entérinée par le journaliste qui, à aucun moment, ne s'étonne que Simon (qui n'est pas médecin) lui affirme que ce produit – le Micorène<sup>®</sup> - « n'a rien à voir avec le dopage ».

Dans *Le Figaro* du 26 juin 1973, j'avais commenté le statut du Micorène<sup>®</sup>, analeptique respiratoire inclus en liste rouge depuis janvier 1983.



**Le Figaro, 26.06.1983**

Pour montrer que ce n'est pas un produit ni anodin ni inoffensif, signalons les indications pour lesquelles le laboratoire Geigy, producteur du Micorène® - analeptique respiratoire - a reçu l'Autorisation de mise sur le marché des médicaments (AMM) :

#### **Indications pour dyspnées des :**

- Emphysèmes,
- Bronchite chronique,
- Asthmes chroniques,
- Scléroses pulmonaires des personnes âgées,
- Cœurs pulmonaires chroniques.

Le témoignage du Dr Gérard Schortgen, cycliste amateur de compétition senior B mais aussi et surtout anesthésiste, affirme en raison de sa pratique médicale, que le Micorène® est loin d'être un médicament sans risque : « Le coureur de niveau modeste, ou isolé dans son club de province, ou citadin miraculeusement non médicalisé, ne peut plus ignorer les effets de la testostérone, ni du Micorène®. Il a même pu lire concernant ce dernier (dans l'Équipe) qu'il s'agissait, je cite : « D'un médicament anodin, en vente libre, que l'on pourrait donner aux nourrissons ». Propos surprenants pour le réanimateur que je suis, qui interdit dans son service l'emploi de ce type de médicaments chez les insuffisants respiratoires, en raison du risque convulsif, d'arythmies cardiaques et, dans tous les cas, d'évolution vers un épuisement gravissime du malade. »

[Gérard Schortgen - Le dopage : prévention ou répression ? - Caducycle, 1983, 11, n° 43, pp 6-8 (p 8)]

### **POUR EN SAVOIR PLUS : autres liens à consulter sur le dopage de Pedro Delgado pendant le Tour 1988**

#### **1 BLOG Dr JPDM**

- ◆ Dopage – Dictionnaire des idées reçues – 2<sup>e</sup> idée reçue : Tour de France 1988, Pedro Delgado faux négatif... mais en réalité vrai positif – Argument bidon : « *Le probénécide, un masquant de stéroïdes anabolisants, n'était pas interdit par l'UCI pendant le Tour 1988 remporté par Pedro Delgado* ». En réalité, le produit figurait sur la liste rouge, à la fois sur celle du CIO, de l'UCI et de l'IAAF – En résumé : le président de l'UCI, un Espagnol – grâce à un tour de passe-passe – a sauvé le maillot jaune de son compatriote le soldat Pedro Delgado pris par la patrouille antidopage avec un produit prohibé au plan international – **publié le 16 janvier 2019**
- ◆ Dopage ton histoire – Le magazine Pédale !... toujours dans la semoule – **publié le 25 septembre 2020**
- ◆ Cyclisme – Notes de lecture : « Bernal et les fils de la Cordillère » par Guy Roger - Des histoires de dopage trop souvent bidonnées – **publié le 08 octobre 2020**
- ◆ Dopage ton histoire – Pedro Delgado considère Lance Armstrong – malgré des soins illicites avoués – comme le numéro Un des années 2000. En revanche, l'Espagnol lauréat du Tour de France 1988, malgré un contrôle positif à un masquant et une manipulation de la liste officielle par son compatriote-président de l'Union

cycliste internationale (UCI), ne donne jamais une explication crédible sur son test positif au probénécide ni sur les soins pratiqués pendant ses treize saisons professionnelles. – **publié le 22 novembre 2020**

- ◆ Dopage ton histoire – Un journaliste de la rubrique cyclisme de L'Equipe revient sur la victoire de Pedro Delgado dans le Tour de France 1988 en occultant totalement son contrôle positif ! – **publié le 11 juillet 2022**

[Dopage ton histoire – Un journaliste de la rubrique cyclisme de L'Equipe revient sur la victoire de Pedro Delgado dans le Tour 1988 en occultant totalement son contrôle positif ! – Docteur Jean-Pierre de Mondenard \(dopagedemondenard.com\)](#)

## ② Autres textes de JPDM sur le contrôle positif au probénécide de Pedro Delgado

au Tour de France 1988

- ◆ Tour de France 1988 : Pedro Delgado contrôlé positif sauve son maillot jaune grâce à un tour de passe-passe du président de l'UCI, lui aussi espagnol – in « Les Grandes premières du Tour de France 100<sup>e</sup> édition ». – Paris, éd. Hugo-Sport, 2013. – 205 p (pp 170-171)
- ◆ Billet – La lutte antidopage exit l'UCI !. – *CycloSPORT magazine*, 2013, n° 86, mai, p 90

### POUR EN SAVOIR PLUS – Blog JPDM autres liens sur le Puy de Dôme géant d'Auvergne

1. Tour de France ton histoire, un col historique désormais inaccessible... au grand dam des organisateurs – **publié le 16 juillet 2020**
2. Chronique parue dans *CycloSPORT magazine* – Puy de Dôme 1975, un coup de poing qui a changé la face du Tour. – *CycloSPORT Magazine*, 2014, n° 98, juillet, pp 88-89
3. Tour de France 2023 – Présentation de la 110<sup>e</sup> édition : le Puy de Dôme au programme. Le 9 juillet 2023, après 35 ans d'absence, cette montagne mythique retrouvera la lumière et sa place sur la route de la Grande Boucle – **publié 27 octobre 2022**

[Tour de France 2023 – Présentation de la 110<sup>e</sup> édition : le Puy de Dôme au programme – Docteur Jean-Pierre de Mondenard \(dopagedemondenard.com\)](#)